

A

Décret n° 2025-314 du 18 juillet 2025.

Sont nommés chefs des pôles de l'office central du renseignement de la gendarmerie nationale :

- pôle criminalité organisée : colonel **BAZEBIMIO (Régis Audrey)** ;
- pôle prévention sociale : lieutenant-colonel **MBOUNGOU (Florent)** ;
- pôle sûreté de l'Etat : lieutenant-colonel **NGOULOUBI NTSIBA (Juste Florent)** ;
- pôle technique : lieutenant-colonel **MOUMBOSSY (Pierre Fabrice)**.

Les intéressés percevront, à ce titre, les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions par les intéressés.